Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260528-CMDU28052026013-DE

COMMUNE de SAINT-NOLFF
Morbihan

Tél : 02.97.45.47.59

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit mai, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nolff dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Karine ALBANHAC, maire.

Date de la Convocation : 20 mai 2026

Présents :
K. ALBANHAC, C. PLUS, F. MAUMAS, P. IMBERT, P. DELAHAYE, G. LE DERRIEN, M. FEUILLET, T. BESNARD, B. NÉDÉLEC, R. SALONDY, J. BENARD-TERRIEN, C. BRICE, C. LAMOURIC, G. VASSEUR, M. GRECO, A. KNOERLÉ, L. POUHAUT, P-Y. MATEL, S. ESLAN, S. PASCO, D. BERTHO, B. GICQUEL, E. ANDRIEU, P. CASTELL, M-T. PERENNOU

Absents : A. FERTÉ-DEVIN et T. VIEILLE-CESSAY

Membres en exercice : 27
Membres présents : 25
Membres absents : 2
Procurations : 2
Votants : 27

Anouk FERTÉ-DEVIN a donné pouvoir à Julie BENARD-TERRIEN
Thaddée VIEILLE-CESSAY a donné pouvoir à Marie FEUILLET

Gwendal LE DERRIEN a été élu secrétaire de séance.

---

13 - TARIFS BIBLIOTHEQUE : Gratuité pour les agents communaux

---

Monsieur François Maumas, adjoint au maire délégué à la vie associative, culture, patrimoine et sports expose :

Par délibération en date du 16 décembre 2025, les tarifs communaux 2026 ont été validés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ajoute au tableau des tarifs 2026 une gratuité d'abonnement à la bibliothèque pour les agents communaux **à l'unanimité.**

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En mairie, le 29 mai 2026
Le maire,
Karine ALBANHAC



MAIRIE de SAINT-NOLFF

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260528-CMDU28052026013-DE

TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/2026

LOCATIONS DE SALLES

SALLE	DUREE	2025	2026
KERVEL : salle + cuisine	Vin d'honneur	195 €	197 €
KERVEL : salle + cuisine	Forfait 1 journée	577 €	583 €
Location en juillet et août exclusivement			
KERVEL : salle + cuisine + scène	Forfait 1 journée	725 €	732 €
Location en juillet et août exclusivement			
MILLE CLUB	forfait 12 h (vin d'honneur...)	109 €	110 €
	forfait 24 h (repas, apéro-dînatoire, buffet...)	215 €	217 €
MOULIN	forfait 12 h (vin d'honneur...)	128 €	129 €
	forfait 24 h (repas, apéro-dînatoire, buffet...)	259 €	262 €
TARIFS JEUNES (18 - 25 ans) - réservé aux jeunes gens de Saint-Nolff			
MILLE CLUB	forfait 12 h (vin d'honneur...)	61 €	62 €
	forfait 24 h (repas, apéro-dînatoire, buffet...)	122 €	123 €

La location des salles est réservée aux Nolffèens et aux agents communaux de la mairie.

Salle Kervel : location exclusivement en juillet et août sauf pour les vins d'honneur

Mille Club :

Location aux jeunes gens (18-25 ans) de Saint-Nolff uniquement. Prévoir un rendez-vous entre les parents des jeunes utilisateurs et le maire ou son adjoint pour rappel des consignes (bruit, propreté…).

Moulin de Gourvineg : pas de location des étages - pas de location de couchage

Aucune location de salle pour les réveillons de fin d'année

MATERIEL

DESIGNATION		2025	2026
1 Table + 2 Tréteaux		3,15 €	3,18 €
Bancs		0,59 €	0,60 €

CIMETIERE

DESIGNATION	DUREE	2025	2026
Concession	15 ans	74 €	75 €
	30 ans	152 €	154 €
Cave-urne	15 ans	427 €	431 €
	30 ans	613 €	619 €
Columbarium	15 ans	350 €	353 €
	30 ans	588 €	594 €

MATIERES

DESIGNATION	FORMAT	2025	2026
Bois coupé	stère	34 €	34 €
Bois sur pied	stère	17 €	17 €
Terre végétale	m3	7 €	7 €

CYBER ESPACE

DESIGNATION		2025	2026
Formation	1 cycle	41 €	41 €
Formation courte	2 modules	8 €	8 €

BIBLIOTHEQUE

DESIGNATION		2025	2026
Adulte individuel	1 an à partir de la date d'inscription	10 €	10 €
Catégorie jeune (0-18 ans)	1 an à partir de la date d'inscription	Gratuit	Gratuit
Collectivité	1 an à partir de la date d'inscription	Gratuit	Gratuit
Catégorie socio-professionnelle particulière (minima sociaux, demandeurs d'emploi…)	1 an à partir de la date d'inscription	Gratuit	Gratuit
Nouveaux arrivants (la première année)	1 an à partir de la date d'inscription	Gratuit	Gratuit
Signataire de la charte de la bibliothèque itinérante proposée par le CCAS	1 an à partir de la date d'inscription	Gratuit	Gratuit
Agents communaux	1 an à partir de la date d'inscription	/	Gratuit
Catégorie court séjour	1 an à partir de la date d'inscription	5 €	5 €
Catégorie extérieur (hors pôle)	1 an à partir de la date d'inscription	15 €	15 €